

Urbanisme & Constructions

DEMANDE D'AUTORISATION POUR PANNEAU DE CHANTIER OU PROCÉDÉ DE RÉCLAME TEMPORAIRE

À retourner par courriel ou par courrier au service Urbanisme et Constructions (cf. coordonnées ci-dessous)

1. Bénéficiaire

Prénom, NOM :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

2. Emplacement prévu pour la pose

Adresse :

Parcelle :

3. Données techniques

Le projet doit impérativement respecter les dispositions du [Règlement sur les procédés de réclame](#), ainsi que les articles 95 et 96 de l'Ordonnance fédérale sur la signalisation routière (OSR).

Dimensions :

Surface :

4. Remarques

.....
.....

5. Pièces à fournir avec la demande

- Plan de situation ([Geoplanet](#), [Google Maps](#), etc.) avec l'indication de l'emplacement prévu pour la pose (en rouge), de la distance au bord de la chaussée et aux signaux routiers, etc. ;
- Dessin coté avec l'indication des dimensions et de la surface du procédé ;
- Photomontage ou croquis représentant la mise en situation du procédé.

6. Signature bénéficiaire :

Date : Signature et timbre :